

TROIS EXTRAITS DE « M.E.R.E Rêverie-Auschwitz »

de Julien Boutonnier

«
[...]

SECTION H

Sous-section e

Article 2 – Paragraphe 1 (1)

1. Il est décidé que le sens de l'adjectif *blanc* sera dorénavant problématique.
2. Il est également décidé que l'usage du mot *blanc* n'obéit plus strictement aux règles usuelles relatives à l'accord des adjectifs.
3. Le mot *blanc* ne désigne plus la clarté neutre, sans couleur. Il ne se rapporte pas à un sens précis. La liaison du mot *blanc* à un référent quelconque n'a à vrai dire plus d'importance.
4. Le mot *blanc* ne qualifie plus le substantif qu'il précède ou succède.
5. Le mot *blanc* ne s'accorde plus en genre au substantif qu'il précède ou succède.
6. D'ailleurs, le mot *blanc* n'a plus de genre de sorte que *blanc* et *blanche* sont des mots parfaitement équivalents.
7. Désormais, le binôme *blanc/blanche* opère dans la langue par le clignotement erratique de la cellule *he*.
8. Ce clignotement de la cellule *he* est essentiel au processus de la lignification parce qu'il attire le temps dans les filets du texte.
9. Le clignotement de la cellule *he* est l'adhérence même du texte au temps.
10. Le principe législatif sous-jacent peut être énoncé de la sorte : la valeur du texte est le temps nu de la lignification.

Article 2 – Paragraphe 1 (2)

1. On dit que la cellule *he* est un phonème qui sépare au moins deux miroirs qui se font face.
2. La cellule *he* est le nom de cette distance entre deux surfaces réfléchissantes.
3. Le clignotement de la cellule *he* est distribué par une chambre blanche dite de transformation.

Article 2 – Paragraphe 1 (3)

1. La chambre blanc de transformation est instituée par le présent article de loi.
2. La chambre blanche de transformation est une mécanique hasardeuse.
3. La chambre blanc de transformation circule dans la langue comme l'oubli dans l'esprit du temps.

[...] »

(Julien Boutonnier, *M.E.R.E Rêverie-Auschwitz*, éd. Dernier télégramme, 2025, p. 76.)

«
[...]

SECTION F

Sous-section k

Article s – Paragraphe 3 (122)

1. La première nécessité des yeux est de donner hospice à la mort.
2. La première nécessité d'une paupière est de couvrir la mort durant les nuits froides de l'hiver.
3. L'incurabilité de la mort est la première nécessité de tout geste.

Article s – Paragraphe 3 (123)

4. Jeter les yeux est un acte illicite qui entraîne automatiquement la rétention à perpétuité.
5. Jeter les yeux, c'est refuser de donner hospice à la mort.
6. Seule l'hospitalité donnée à la mort permet de voir les yeux fermés.
7. La vie humaine n'a pas d'autre sens que de voir les yeux fermés.

Article s – Paragraphe 3 (124)

8. Voir les yeux fermés, c'est discerner l'insu de son temps.
9. L'insu de son temps est toujours reflété sur l'omoplate de la mort.
10. La face interne de la paupière est l'omoplate de la mort.
11. Voir les yeux fermés, c'est lire l'omoplate de la mort.

[...] »

(Julien Boutonnier, *M.E.R.E Rêverie-Auschwitz*, éd. Dernier télégramme, 2025, p. 87.)

«
[...]

SECTION G

Sous-section l

Article e – Paragraphe 2 (1)

12. Un reflet blanche de lumière à la surface d'un meuble en bois, comme la surface d'une console par exemple, est un phénomène devant lequel nul, sous aucun prétexte, ne doit abdiquer.

Article e – Paragraphe 2 (2)

13. Une console est une petite table appuyée contre un mur au moment précis où advient un contexte de désespoir que caractérise une texture très régulière et

particulièrement diffuse. Généralement, un bouquet de fleurs posé sur la console ponctue l'homogénéité de ce contexte de désespoir.

14. Une console est une petite table ronde en bois. Nous décidons qu'ici le mot *bois* ne renvoie pas seulement à la matière linéifiée, le mot *bois* doit être entendu comme le verbe *boire* à la deuxième personne du singulier de l'impératif.

15. Une console est donc une petite table, ronde comme un désespoir blanc à boire.

Article e – Paragraphe 2 (3)

16. Un reflet blanche est un regard dont personne n'a le temps. C'est-à-dire que le temps propre du regard blanc se dépose dans un reflet sans syntaxe.

17. Un reflet blanche de lumière sur le *bois !* d'une console troue la pellicule tendue à la surface qu'est le langage. C'est pourquoi le reflet blanc est un aveuglement sans personne.

18. L'aveuglement est la version la plus sereine d'un regard : seule à même d'observer le cœur fuyant du monde : la réalité qui aveugle.

19. Un reflet blanche de lumière à la surface d'un meuble en *bois !*, comme la surface d'une console par exemple, est un phénomène devant lequel nul, sous aucun prétexte, ne doit abdiquer, parce qu'il demeure ce péril clairvoyant dans un contexte de désespoir généralisé.

Article e – Paragraphe 2 (4)

20. Ici, le regard prend une consistance liquide : la texture laiteuse. Ici, l'œil se fait bouche. Ici, le savoir prend la forme d'une empreinte gustative. *Bois !*, commande le reflait. Et celui qui boit est celui qui voit, celui qui voit est celui qui est bu par l'œil laiteuse d'un aveuglement clairvoyant.

21. Le savoir qui sauve est un goût blanc de lait mort dans la bouche de personne.
[...] »

(Julien Boutonnier, *M.E.R.E Rêverie-Auschwitz*, éd. Dernier télégramme, 2025, p. 99.)

Vincent Wahl remercie Julien Boutonnier d'avoir bien voulu l'autoriser à mettre en ligne (juin 2025) ces extraits sur <https://ecrits.vincentwahl.fr/blog/>, en complément à son article « Rêve fait loi ».